



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2010

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION NON  
EXCLUSIVE DU STADE RENE GAILLARD, DES  
VESTIAIRES ET DU PARKING A  
L'ASSOCIATION SPORTIVE MACIF-  
MUTAVIE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
23 décembre 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Delphine PAGE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**SPORTS**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION NON EXCLUSIVE DU STADE  
RENE GAILLARD, DES VESTIAIRES ET DU PARKING A  
L'ASSOCIATION SPORTIVE MACIF-MUTAVIE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le stade municipal René Gaillard est mis à disposition non exclusive de l'Association MACIF-MUTAVIE (piste d'athlétisme, un bloc vestiaire et un parking extérieur) pour la pratique de la course à pied.

Il est proposé de passer une convention de mise à disposition non exclusive pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 soit jusqu'au 31 décembre 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition non exclusive du stade René Gaillard avec l'Association sportive MACIF-MUTAVIE pour une durée de 3 ans ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**